

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MÉKINAC**

Saint-Tite, le 9 mai 2024

À : Tous les maires de la
MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le quinzième jour de mai deux mille vingt-quatre (15/05/2024) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

NG

-
1. Ouverture de la séance;
 2. Adoption de l'ordre du jour;
 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2024;
 4. Adoption des comptes à payer;
 5. Correspondance;
 6. Adoption du règlement numéro 2024-196 sur la captation des séances publiques;
 7. Fonds Région Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 4 – Soutien à la Vitalisation:
 - i. Approbation des recommandations du comité de vitalisation;
 8. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
 9. Don à la Fondation québécoise du Cancer;
 10. Approbation de l'offre de service d'architecte pour l'élaboration des plans finaux et la surveillance des travaux pour le projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC;
 11. Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires – adoption des priorités régionales 2025-2029;
 12. Appui à la démarche « Connectivité écologique Mauricie »;
 13. Autorisation de signer une entente relative aux modalités d'octroi et de versement d'une aide financière pour l'appréciation des risques d'inondations et l'analyse de solutions pour le bassin versant du ruisseau des Prairies à Saint-Tite;

14. Autorisation de signer un avenant au contrat convenu avec le Groupe DDM pour le projet d'accompagnement de la MRC de Mékinac dans la démarche de révision de son plan de développement de la zone agricole (PDZA);
15. Avis de conformité de règlements d'urbanisme;
16. Approbation des offres de service pour les plans de développement des lacs Croche et Catinon;
17. Priorisation des demandes au programme d'aide aux villégiateurs sur les terres publiques (PAV);
18. Varia :
 - a)
 - b)
 - c)
19. Questions de l'assemblée;
20. Levée de l'assemblée.



Nathalie Groleau,
Greffière-trésorière